



COMPTE RENDU

CAPN de sélection des chargés d'enseignement

Après lecture des différentes déclarations liminaires, différents sujets ont été abordés

Le Président ne connaît pas les réflexions portant sur l'appel des listes complémentaires (86 B et 31 A) ; il transmettra la demande de l'appel de l'ensemble des listes complémentaires A, B et C.

Pour le Président il est nécessaire de réfléchir sur l'évolution de la Formation Professionnelle. Il s'agit d'un enjeu pour les années à venir que ce soit sur les métiers, les techniques et le contexte qui évolue. La DGFIP ne peut pas faire l'impasse sur les formations.

Il y a une vraie nécessité de personnel professionnel dans la formation afin de permettre aux agents d'être à l'aise dans leur métier.

Des discussions sont en cours sur la façon de mettre en oeuvre la formation.

De même des discussions 'Fonction Publique' sont en cours sur le Compte Personnel de Formation destiné à remplacer le D.I.F. (droit individuel à la formation).

Concernant la e-formation, elle a pour vocation à être un complément à la formation, à vérifier les compétences tout en laissant l'agent en responsabilité de sa formation.

La DGFIP a demandé aux directions un recensement de l'ensemble des salles dédiées et prêtes pour l'e-formation, leur utilisation et le ressenti des agents les ayant utilisées.

Un premier groupe de travail consacré ces différentes problématiques s'est tenu le 14 avril 2016. Le suivant est annoncé pour le 30 juin 2016.

Concernant les viviers d'enseignants, la DG reconnaît que la situation est préoccupante, plus particulièrement pour Clermont-Ferrand et Noisiel. Une Cap nationale de présélection sera probablement organisée pour reconstituer les viviers en 2017. Pour la CGT, Il est regrettable que la DGFIP n'ait pas su anticiper et, pire encore, qu'elle ait supprimé cette année la seule CAP permettant d'alimenter le vivier.

Concernant le TAGERFIP, et le nombre de cinq postes vacants à Nevers, Noisy-Noisiel et Nevers sont considérés par l'ENFIP comme une entité unique. En fusionnant les 3 TAGERFIP, la DG arrive ainsi à l'équilibre. Ce sont les professeurs qui se déplacent à Nevers lorsque c'est nécessaire. L'ENFIP précise qu'elle mettra en corrélation l'année prochaine les emplois avec les postes (donner une chaise à tout le monde),

Concernant les CFP, quatre inspecteurs principaux ont été recrutés sans pré-sélection. L'un d'entre a été recruté par appel de candidature et suivra le stage GRH 10 cet été.

Montreuil, le 08/06/2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

La CGT s'interroge sur la nature et les modalités concrètes d'organisation d'un tel stage GRH 10. En outre elle fait observer que des candidatures d'inspecteurs divisionnaires ont été purement et simplement écartées alors que les profils étaient d'excellent niveau et adaptés.

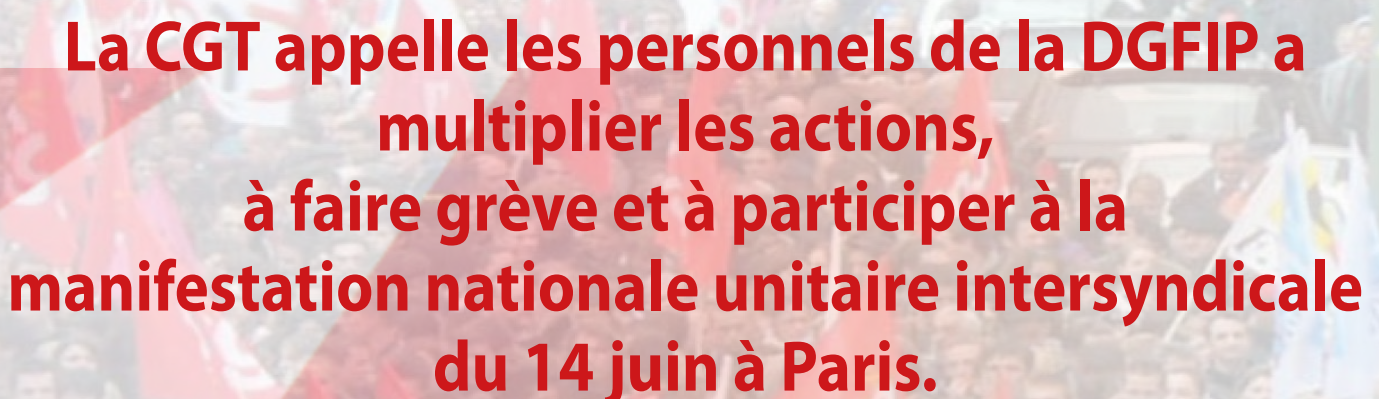
Le recrutement des A+ exerçant les fonctions de responsables documentaires/pédagogiques (appellation différente selon les établissements) se fait depuis 2014 en dehors de la CAPN. Officiellement pour cause d'absence de candidats IP à la sélection et au stage probatoire... mais des candidats se présentent ensuite pour exercer ces fonctions. De plus, des dossiers de candidats IDIV ont été écartés en 2015 par la la parité administrative. Les règles de gestion s'en trouvent contournées et la CAPN ne peut jouer son rôle pour cette catégorie de personnel, ce que dénonce fortement la CGT. La problématique de la doctrine d'emploi de ces cadres et des compétences attendues pour le poste doivent être clarifiées en présence des représentants des personnels, d'autant plus que le TAGERFIP ENFIP les compte comme chargés d'enseignement.

La situation de Toulouse (cadastre / informatique / publicité foncière) a été largement évoquée. Pour la filière 'cadastre technique', un problème d'effectif enseignant se pose dans la mesure où une promotion plus importante de géomètres (50 au lieu de 36 cette année) est attendue pour 2017. Afin d'y remédier, la DG a prévu la sélection des deux inspecteurs, déjà dans le vivier, à compter de janvier 2017. Malgré tout, cela reste insuffisant.

Situation des établissements dans le cadre de la sélection :

- Clermont-Ferrand : pas de sélection, pas de vivier,
- Noisy-Le-Grand : deux sélectionnés, 1 GP, 1 FF 'particuliers' (vivier : trois enseignants),
- Noisiel : un sélectionné (pas de vivier),
- Toulouse : un sélectionné (gén), un désistement (informatique), et deux appels du vivier (cad) à compter du 1/01/2017. Pour l'enseignant en informatique, la DG a indiqué qu'elle fera un appel à candidature,
- Lyon : un sélectionné (vivier : deux enseignants),
- CFP de Nevers, Noisy et Noisiel : pas de sélection, pas de vivier,
- CIF de Lille : un transfert interne,
- CIF de Lyon : un sélectionné,
- CIF de Rennes : un sélectionné (vivier : quatre enseignants),
- Autres CIF : pas de sélection.

La CGT a voté contre le projet de sélection, ainsi que les autres organisations syndicales. Les viviers sont insuffisants, voire inexistant pour certains établissements, les recrutements par appels de candidatures ne respectent pas le dialogue social et la situation de Toulouse reste préoccupante pour l'année prochaine en raison d'un déficit d'enseignants.



La CGT appelle les personnels de la DGFIP à multiplier les actions, à faire grève et à participer à la manifestation nationale unitaire intersyndicale du 14 juin à Paris.